

Manche

ÉCOLES. Préparation de la rentrée 2018-2019

Une carte scolaire « complexe »

QUOTIDIEN LA PRESSE DE LA MANCHE | mercredi 21 février 2018
589 mots



Le respect de l'engagement présidentiel pour les écoles rurales sera observé de près. - Crédit

LES DISCUSSIONS sur les conditions de rentrée scolaire 2018-2019 dans les écoles de la Manche s'ouvrent aujourd'hui à Saint-Lô. Le comité technique spécial départemental (CTSD) du 1^{er} degré se réunit pour examiner la situation des effectifs et décider des ouvertures et fermetures de classe qui seront présentées ensuite en conseil départemental de l'Éducation nationale.

Sans attendre l'exposé de l'administration et de son inspecteur d'académie, le FSU a dégainé, hier, pour faire entendre ses arguments. Selon le syndicat d'enseignants, la préparation de la carte scolaire s'annonce « plus complexe que les années précédentes au regard de la multiplication des dispositifs, des particularismes, des annonces ministérielles. Tout en apportant davantage de moyens pour la réussite des élèves les plus fragiles, rien ne saurait justifier des différences de traitement entre écoles comparables. »

Respect de la parole donnée

Le ton des discussions est donné. L'administration table sur une perte de 360 élèves à la rentrée de septembre dans les 276 écoles publiques de la Manche. « Cela équivaut à une diminution de 1 à 2 élèves par école ; cette baisse ne saurait justifier quelque restriction de postes que ce soit. »

Pour décider des ouvertures et fermetures de classe, l'éducation nationale se réfère à un barème de seuils, différent selon la taille des communes. La FSU s'oppose à la prise en compte

de la population des communes nouvelles ; la référence doit rester la commune historique. « Les modifications des contours administratifs des communes ne modifient nullement la réalité quotidienne des écoles se trouvant sur ces territoires ; cet ajustement automatique des seuils n'a aucun sens. »

Autre vigilance syndicale, le respect de la préconisation du président de la République, le 17 juillet dernier, lors de la première conférence des territoires : *les territoires ruraux ne peuvent plus être la variable d'ajustement, il n'y aura plus aucune fermeture de classe dans les écoles rurales.* « Nous veillerons à ce que les écoles faisant partie des zones de revitalisation rurale soient traitées avec les égards dus à ce classement. »

L'élargissement du dédoublement des CP en REP et des CE1 en REP + est au programme de la rentrée 2018. Pour atteindre cet objectif, le rectorat a accordé deux postes supplémentaires à la Manche. « C'est très insuffisant. Ce sont environ 19 postes qu'il aurait fallu pour un dédoublement à 100 %. Il est dommage que l'effort ne repose pas sur l'ensemble des classes du département. Le dédoublement à 75 % qui sera mis en place va mécaniquement augmenter les effectifs des autres classes de chacune des écoles concernées. »

Mesures mieux dosées

Enfin, la FSU réclame un meilleur dosage des fermetures conditionnelles. Sur 14 mesures prises pour la dernière rentrée, neuf ont été levées après comptage des élèves. « Cette pratique met les parents, les enseignants et les élus dans l'inquiétude pendant tout l'été et ne permet pas de préparer la rentrée avec la sérénité nécessaire. » Le syndicat sera aussi vigilant sur les mises à disposition de moyens provisoires. « Les ouvertures de postes correspondant à des seuils clairs et équitables doivent rester la norme. Nous demandons que les ouvertures de postes ou le positionnement de moyens provisoires répondent aux besoins réels des écoles et qu'il ne soit pas possible de soupçonner d'éventuelles pressions politiques que d'aucuns pourraient ressentir comme du favoritisme pour certaines communes au détriment des autres. »

Gilles PATRY